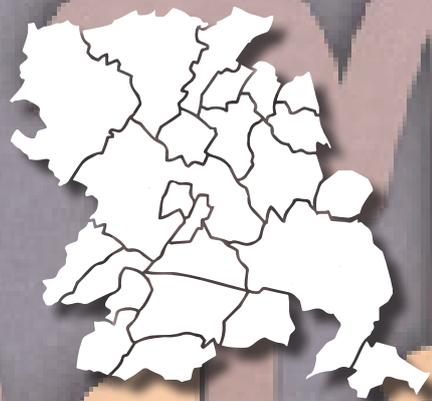


RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023



HOUARSAIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CIAS

SOMMAIRE

PÔLE DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

- Administration générale *page 4*
- Le Conseil d'Administration *page 5*
- Finances *page 7*
- Marchés, Assurances *page 9*
- Ressources Humaines *page 11*
- Formation *page 12*
- Prévention *page 13*

ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL

page 14

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

page 16

PÔLE SENIORS

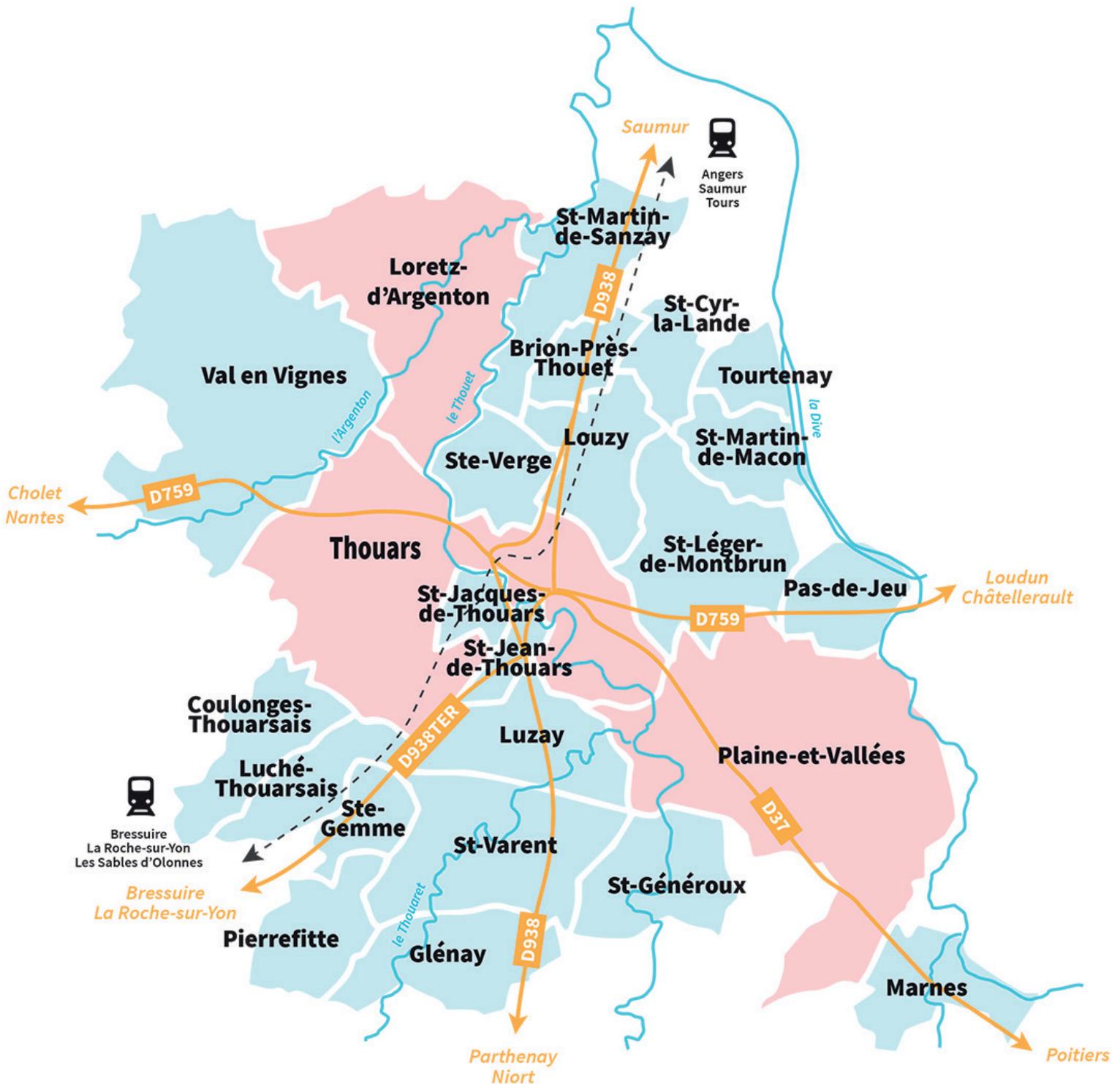
- Résidence Autonomie
les Cerisiers Blancs *page 17*
- Village Retraite *page 19*
- Portage de repas *page 20*
- Comm'GénérationS *page 22*
- Service de soins infirmiers
à domicile *page 23*
- Service d'aide et d'accompagnement
à domicile *page 25*

PÔLE PETITE ENFANCE

- Multi Accueil, Jardin d'Enfants,
Micro-crèche *page 27*
- Relais Petite Enfance *page 31*

ZONE D'INTERVENTION DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU THOUARSAIS

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) intervient sur le territoire de la Communauté de Communes du Thouarsais (CCT) qui est composée de 24 communes.



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

ACTIVITÉ DE L'ANNÉE

- 11 conseils d'administration ont été organisés durant l'année 2023
- 104 délibérations établies
- 1 registre des actes administratifs

FAITS MARQUANTS

- Signature avec le département du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens, pour les années 2023, 2024, 2025
- Ouverture d' 1 place supplémentaire à la micro crèche (soit au total 10 places)
- Achat de 3 véhicules d'occasion

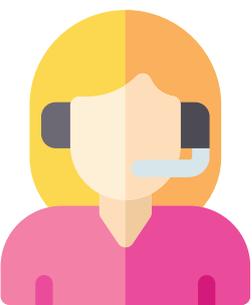
OBJECTIFS 2024

Mettre en place la starlink au sein du bâtiment du pôle Seniors afin d'éviter les dysfonctionnements de connexion de la téléphonie et du réseau internet.

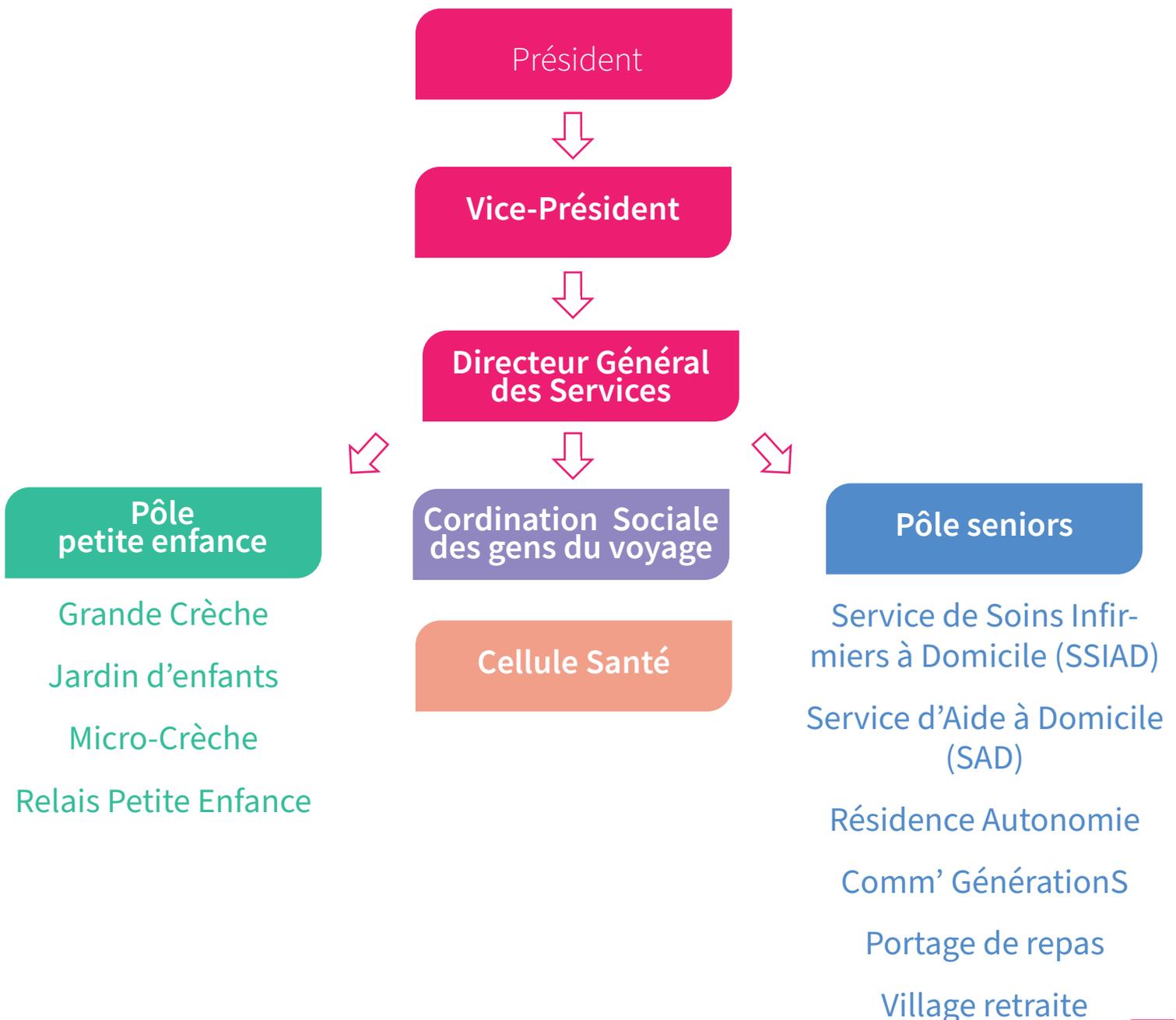
ADMINISTRATION GÉNÉRALE

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- M. Bernard PAINÉAU → Président du CIAS , Président de la CCT, Maire de Thouars
- Mme Catherine LANDRY → Vice-présidente du CIAS, Vice-Présidente à la CCT
- Mme Valérie GUIDAL → Élu(e) communautaire (Saint-Martin de Sanzay), Conseillère déléguée à la Petite Enfance
- M. Luc-Jean DUGAS → Élu(e) communautaire (Val en Vignes), Conseiller délégué au Développement Social
 - M. Claude AUBIN → Personne qualifiée
 - Mme Valérie BAUDOIN → Personne qualifiée
- Mme Sylvaine BERTHELOT → Élu(e) communautaire (Saint-Jean de Thouars)
 - Mme Aline BERTHONNEAU → Élu(e) communautaire (Sainte-Verge)
 - Mme Véronique BRIT → Elue communautaire (Saint-Varent)
 - Mme Any DROCHON → Représentant APPUI ET VOUS
 - M. Claude FERJOU → Représentant GÉNÉRATIONS MOUVEMENT
 - Mme Frédérique GENTY → Élu(e) communautaire (Thouars)
 - M. Jean-Marie GUILLOTEAU → Représentant CENT POUR UN
 - Mme Nadine KIMBOROWICZ → Personne qualifiée
- Mme Isabelle MENUAULT → Élu(e) communautaire (Loretz d'Argenton)
- M. Roland MORICEAU → Maire de Ste-Gemme, Vice-président à la CCT
 - Mme Chantal NARGEOT → Représentant ADAPEI
 - Mme Joëlle PONCET → Représentant SECOURS POPULAIRE
- M. Jacques RESMOND → Représentant GÉNÉRATIONS MOUVEMENT
 - Mme Lucette ROUX → Élu(e) communautaire (Thouars)
 - M. Joscelyn VERJUX → Représentant ALZHEIMER



ORGANIGRAMME DU CIAS



FINANCES

OBJECTIFS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

- Mise en place de tableaux de suivi budgétaire
- Mise en place de formation à destination des assistants comptables
- Mise en œuvre de la convention d'engagement partenarial avec la DDFIP

FAITS MARQUANTS

Au global, le nombre d'écritures augmente légèrement entre 2022 et 2023 (+ 236 écritures) notamment pour les raisons suivantes :

- Budget SAD : régularisation de titres en augmentation suite erreur facturation
- Budget MARPA : augmentation du nombre de factures

- Préparation budgétaire avec le logiciel Manty Budget
- Suivi des impayés : actions auprès des caisses de retraite et mutuelles (SAD) et relance usagers

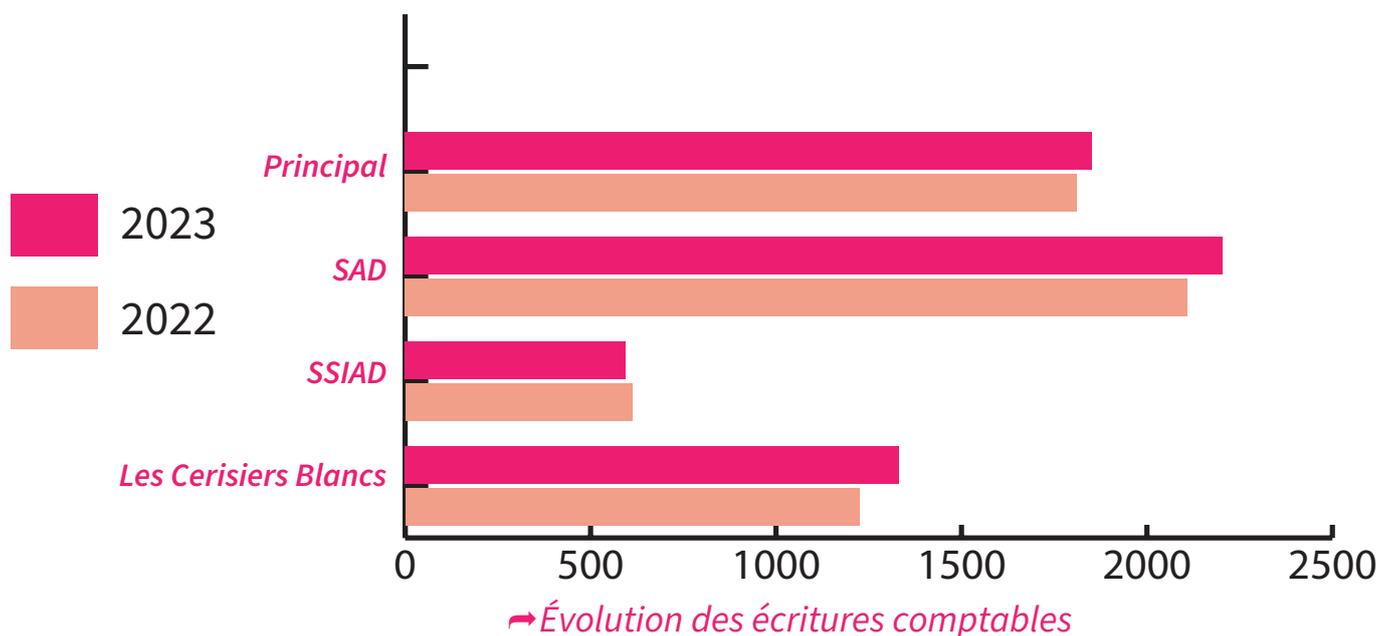
Conseil de gestion

- Suivi des dépenses de personnel du CIAS
- Service d'Aide à Domicile : Compte administratif pour les dépenses de personnel
- SSIAD : Elaboration des statistiques pour l'ARS et les rapports transmis au financeurs
- Calcul de coût pour la tarification des services : Portage de repas, MARPA

Budget	Mandats	Titres	TOTAL
<i>Budget Principal</i>	804	1004	1 808
<i>Service d'Aide à Domicile</i>	1464	837	2301
<i>Service Soins Infirmiers à Domicile</i>	557	85	642
<i>Résidence Autonomie les Cerisiers Blancs</i>	676	612	1288
TOTAL	3501	2538	6039

→ Écritures comptables

FINANCES



OBJECTIFS 2024

- Mise en place du PES (Protocole d'Échange Standard) Marchés
- Création d'outils de suivi budgétaire simplifié
- Mise en place du PES ASAP (Accélération et Simplification de l'Action Publique) titres pour la facturation du pôle petite enfance

MARCHÉS - ASSURANCES

MARCHÉS

4 marchés ont été lancés au cours de l'année

- N° 2023.GA.01 *Fournitures administratives (groupement de commandes)*
- N° 2023.CIAS.25 *Achat d'un véhicule (Citroën C3)*
- N° 2023.CIAS.26 *Achat de 2 véhicules (Peugeot 208)*
- N° 2023.GA.60 *Entretien des locaux et surfaces vitrées (groupement de commandes)*

ASSURANCES

Le CIAS possède :

- 5 565 m² de bâtiments en propriété
- 23 véhicules en propriété + 2 véhicules de location pour le portage des repas
- 5 contrats d'assurances sont gérés par le service (sinistres, avenants) pour un montant total de cotisations de 49 480.86 TTC (hors assurances personnel)

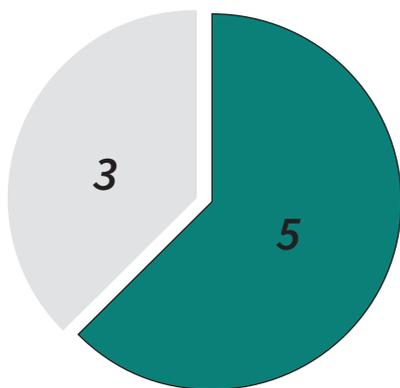
FAITS MARQUANTS

Baisse significative du nombre de sinistres passant de 12 à 8 mais surtout du coût total de dommages passant de 19 000 € en 2022 à 8 032 € en 2023.

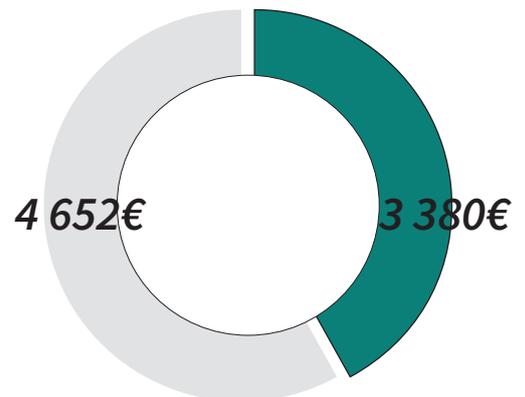
Risques	Dossiers instruits	Commentaires	Montant des dommages
<i>Dommages aux biens</i>	0		
<i>Flotte Automobile</i>	5	Dont 1 sinistre à 2700€	3 380€
<i>Auto-collaborateurs (AM)</i>	3	Dont 1 sinistre pour 3 573€	4 652 €
<i>Responsabilité Civile</i>	0		
<i>Protection Juridique</i>	0		
TOTAL	8		8 032 €

Certains sinistres étant encore en cours d'instruction, il n'est pas possible, à ce jour, de communiquer un montant d'indemnisation.

MARCHÉS - ASSURANCES



→ Nombre de sinistre par risques



→ Coût sinistres par risques en €

Par délibération du 26 octobre 2022 ; les administrateurs ont décidé d'une indemnisation directe, dans la limite de 150 €, aux tiers auxquels le CIAS a causé des dommages dans le cadre des missions des agents. Cette indemnisation se traduit soit par le remplacement du bien endommagé soit par le remboursement du bien.

Matériel cassé	Action	Montant
Poubelle à pédale	Remplacement	38,90 €
Râpe à carotte	Remplacement	17,28 €
Manche plat à serpillère	Remplacement	35,00 €
Ventilateur	Remplacement	21,04 €
Aspirateur, manche poignée cassé	Remboursement	149,99 €
Tél portable cassé	Remboursement	60,00 €
TOTAL		322,21€

OBJECTIFS 2024

Continuer les actions de sensibilisation et de prévention des risques auprès des agents pour limiter les sinistres et faire baisser la sinistralité, en lien avec le service prévention.
Contenir les hausses de cotisations notamment sur les contrats flotte automobile.

RESSOURCES HUMAINES

GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL

OBJECTIFS DE L'ANNÉE

- Définition et mise en œuvre d'un nouveau règlement intérieur
- Prévention : plan d'actions Risques Psychosociaux (RPS) Pôle Petite Enfance
- Déploiement du plan d'actions en matière d'attractivité
- Sensibilisation et mise en œuvre du PES (Plan d'Actions contre les violences et le Harcèlement Sexiste et Sexuel) (VHSS)
- Lignes Directrices de Gestion : validation de la stratégie pluriannuelle de pilotage des RH
- Valorisation du RIFSEEP
- Modification du règlement CET
- Modification des autorisations spéciales d'absences et des congés exceptionnels
- Modification du protocole Télétravail

FAITS MARQUANTS

- Refonte du règlement intérieur
- Travail sur la politique d'attractivité aboutissant à la mise en place de la participation employeur dans le cadre de la protection sociale complémentaire et à la revalorisation

→ Recettes (tous budgets confondus)

2021 → 482 468,18 €

2022 → 237 791,00 €

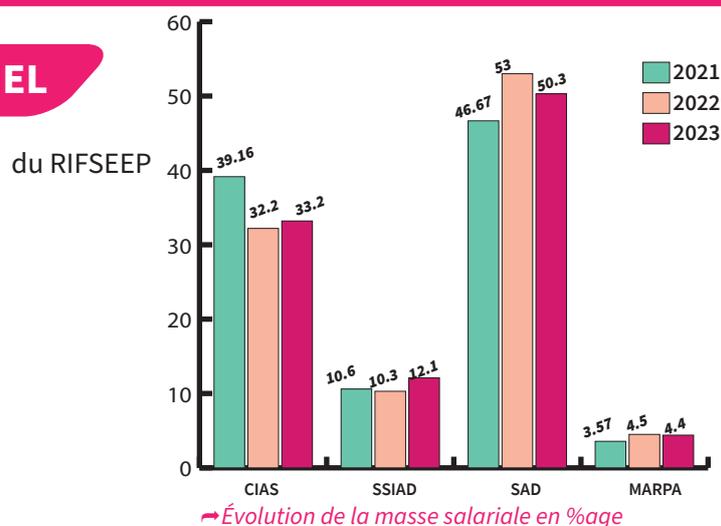
2023 → **285 114,98 €**

→ Budget 012 (tous budgets confondus)

2021 → 5 392 203,34 €

2022 → 5 009 551,24 €

2023 → **5 295 406,51 €**



CHIFFRES CLÉS

195 agents permanents (122 titulaires et 73 non titulaires)

21 agents en disponibilité / congé grave maladie

315 arrêts de carrière

159 contrats

8 dossiers Retraite

2032 paies

111 entretiens professionnels

13 offres d'emplois

82 stagiaires scolaires et universitaires non rémunérés

4 Comités Sociaux Territoriaux

3 Formations Spécialisées du CST

OBJECTIFS 2024

- Poursuite de la mise en œuvre des Lignes Directrices de Gestion
- Poursuite de l'optimisation des Systèmes d'Information des Ressources Humaines
- Poursuite de la politique RH en matière d'attractivité et de qualité de vie au travail

RESSOURCES HUMAINES

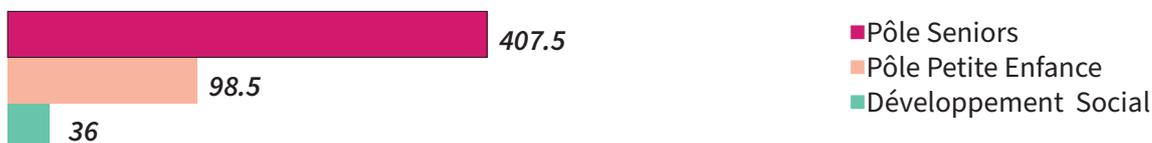
FORMATION

2023 EN QUELQUES CHIFFRES

CIAS : 114 agents ont suivi au moins 1 formation → 551 jours de formations réalisés

Augmentation sensible de la formation au sein du CIAS (en 2022, 93 agents pour 304 jours de formation).

Le budget 2023 CIAS, avec ses budgets annexes, s'élève à 38 552 € (formations et colloques, apprentis, PPR et CPF).



→ Jours de formations par pôle CIAS

FAITS MARQUANTS

- Mise à jour du règlement de formation
- Rédaction du plan de formation 2023-2024
- 1 dossier Compte Personnel de Formation CPF
- 3 agents en Période de Préparation au Reclassement (PPR)
- Formations managers
- Formations représentants du personnel
- Mise en place de formations sur le bien être à la MARPA
- Une formation pour les agents du pôle Amalthée
- Mise en place d'analyses de la pratique au Service de Soins Infirmiers À Domicile

OBJECTIFS 2023-2024

Un plan de formation sur deux années dont les objectifs sont les suivants

- Accompagnement à la transition numérique
- Accompagnement au changement et développement des démarches participatives
- Efficacité des outils et pratiques de communication
- Développement d'une culture managériale et développement des compétences
- Développement des outils de pilotage et d'évaluation



RESSOURCES HUMAINES

PRÉVENTION

FAITS MARQUANTS

- Veille réglementaire
- Création des documents Agressions et VHSS (Violences et Harcèlements Sexistes et Sexuels), mise en place dans les services
- Création du DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) Pôle Séniors
- Animation d'une journée sur les risques des TMS (Troubles Musculosquelettiques)
- Retour de l'audit RPS (risques psychosociaux)

52 agents formés au Sauveteur Sauveteuse
Secouriste du Travail
22 Agents formés à la manipulation des extincteurs
22 Agents formés à la gestion de l'évacuation
8 agents en accueil sécurité
6 accidents de service
1 accident de trajet
13 accidents bénins en gestion directe avec les
services de la CCT

OBJECTIFS 2024

- Animation d'une journée de prévention sur le « risque agressions »
- Création du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels du Pôle SENIORS
- Mise en place des groupes de travail à la suite de l'audit RPS du Pôle Petite Enfance
 - Animation des AP (Assistants de Prévention)
 - Formation et exercice d'évacuation Incendie Micro-Crèche



PÔLE AIDE ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL DES GENS DU VOYAGE

Cette année 2023 a été marquée par le développement de l'autonomie chez les voyageurs par les 2 accompagnatrices présentes sur les territoires de Thouars, Parthenay et Bressuire. Le développement des ateliers collectifs a rythmé cette année afin de travailler l'insertion socioprofessionnelle, l'élaboration de projets adaptés et l'accompagnement vers la sédentarisation des familles.

FAITS MARQUANTS

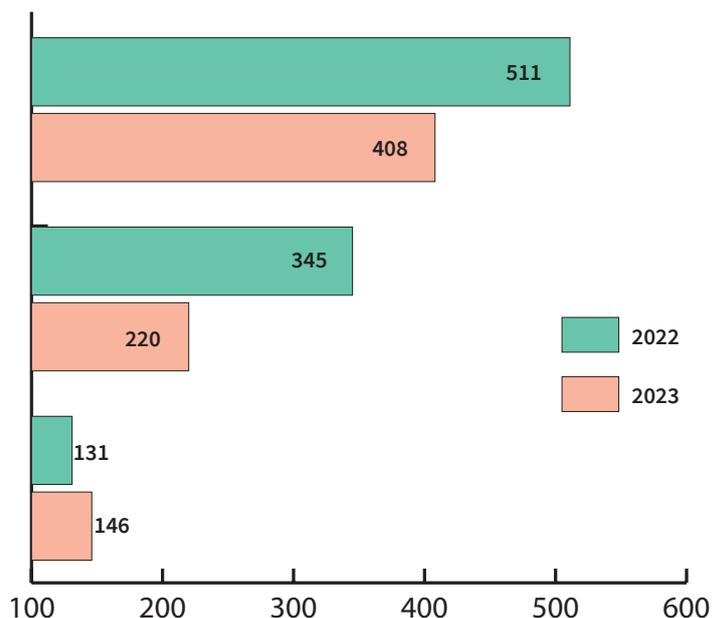
En 2023, les accompagnatrices ont suivi 220 personnes de 15 ans et plus dans différents types de démarches. Elles ont échangé avec 146 foyers soit 511 personnes sur l'ensemble du territoire Nord Deux-Sèvres

Ces personnes sollicitent les accompagnatrices pour différents types de démarches (Habitat, CAF, RSA, demande d'aide, justice, scolarisation, budget, insertion professionnelle et démarche administrative) et de manière différente.

Les CCAS de Parthenay, Bressuire et Thouars accueillent les accompagnatrices dans leurs locaux afin qu'elles puissent assurer des permanences de rendez-vous en fonction des demandes. Dans le cadre de leurs missions, les professionnelles peuvent accompagner les personnes physiquement à des rendez-vous extérieurs nécessitant un soutien de proximité.

De plus, chaque aire d'accueil a un bureau dans lequel l'accompagnatrice peut recevoir les personnes afin d'effectuer des démarches administratives sans rendez-vous tout en étant un espace plus confidentiel. Ce bureau est également utilisé de salle d'activités. Les accompagnatrices interviennent sur chaque aire d'accueil au moins une fois par semaine en présence des régisseurs.

Pour finir, l'appel téléphonique est le moyen de communication le plus utilisé avec ce public itinérant. Pour les gens du voyage, cet outil simple d'utilisation et accessible à tous permet de répondre aux besoins immédiats. Ils permettent également de maintenir les liens avec les personnes qui quittent les aires pour une durée plus ou moins longue et ainsi de réaliser une continuité d'accompagnement auprès du public. Les accompagnatrices favorisent au maximum les rencontres quand cela est possible.



→ Évolution du nombre de foyers et de personnes sur l'ensemble du territoire Nord Deux Sèvres

5



PÔLE AIDE ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL DES GENS DU VOYAGE

CHIFFRES CLÉS

741 → Échanges aires d'accueil
(121 de plus qu'en 2022)

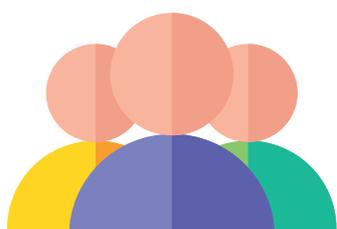
913 → Liens téléphoniques avec les familles
(246 de moins qu'en 2022)

520 → Rendez-vous CCAS
(197 de plus qu'en 2022)

OBJECTIFS 2024

Les objectifs restent l'accompagnement du public avec la poursuite de l'accompagnement des familles et l'accueil de nouvelles familles :

- Aide aux démarches pour amener vers le droit commun,
- Maintien du lien social créé avec le public
- Projets collectifs,
 - Participation à la réflexion sur le développement des lieux d'accueil
 - Médiation et négociation entre les Gens du voyage et les collectivités locales



CONTRAT LOCAL SANTÉ

Le Contrat Local de Santé a pour objectifs de renforcer la coordination et le partenariat entre les acteurs du territoire et de favoriser la prise en compte de la santé dans les différentes politiques du territoire afin d'assurer la promotion de la santé des habitants et de réduire les inégalités sociales et territoriales.

Pour cela, la coordinatrice travaille en partenariat avec les différentes structures du territoire (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, Maison de l'Emploi et de la Formation, CCAS, Maison Sport Santé, Centres Socio-Culturels de Thouars et St Varent, les autres services du CIAS et de la Communauté de Communes de Thouars, le Centre Hospitalier Nord Deux-Sèvres, ADAPEI, Service d'Accompagnement à la Vie Sociale, le Groupe d'Entraide Mutuelle, Portes Ouvertes Emploi, ERGOS, MSA, CPAM, ARS, le Département...).

Les différentes thématiques abordées au cours du Contrat Local de Santé sont :

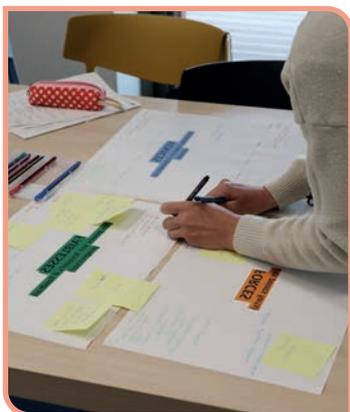
- La perte d'autonomie
- La santé des enfants et des adolescents
- L'accès aux droits et à la prévention
- L'accès au 1^{er} et 2nd recours
- La santé mentale
- La santé environnementale

FAITS MARQUANTS

- Le Contrat Local de Santé prenant fin en décembre 2023, une journée d'évaluation a été organisée en octobre 2023 :
 - 60 participants (structures partenaires, élus)
 - Présentation du « portrait santé du territoire » par l'ORS
 - Travail en groupe pour faire le bilan du CLS et proposer des axes de travail sur les thématiques 1^{er} recours, santé des enfants et adolescents, santé environnementale, perte d'autonomie et accès aux droits et prévention
 - Présentation d'un CLSM (Conseil Local en Santé Mentale) et du PTMS (Programme Territorial de Santé Mentale)
 - Travail en groupe pour réfléchir aux objectifs potentiels d'un futur CLSM
- Les actions de prévention/sensibilisation mises en place avec les partenaires :
 - Sensibilisation violences intrafamiliales
 - Forum sport santé
 - Forum santé du point d'accès à la santé
 - Forum parentalité
- Accès aux soins du 1^{er} recours :
 - Début des travaux d'extension de la MPS Danton

OBJECTIFS 2024

- Réécriture du Contrat Local de Santé
- Accès aux soins du 1^{er} et 2nd recours et l'accès aux soins urgents :
- Fin des travaux extension Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Thouars
- Début des travaux Maison de Santé Pluriprofessionnelle de Argenton l'Église
- Santé Mentale : Mise en place du Conseil Local en Santé Mentale



RÉSIDENCE AUTONOMIE LES CERISIERS BLANCS

OBJECTIFS DE L'ANNÉE

Les demandes de financement pour un projet bien-être ont été validées (MSA : 2 300 €, Fondation Bruneau : 5 000 €, AGRICA : 5 000 €)

Animation d'ateliers bien-être par la MSA sur la gestion des émotions

4 séances ont été proposées, 12 résidents ont participé. Les thèmes proposés :

- Identifier et apprivoiser ses émotions
- Apaiser son stress et son anxiété
- Cultiver ses moments de bien-être, prendre soin de soi
- Bien-être avec les autres

→ Formation d'un agent de la MARPA à la réflexologie plantaire

→ Poursuite des ateliers esthétisme chaque mois

→ Sensibilisation à des techniques de relaxation pour la personne âgée pour 12 agents du CIAS

Un agent de la résidence anime d'ailleurs depuis des ateliers relaxation.

Le Conseil de la Vie Sociale

En début d'année 2023, les nouveaux représentants du Conseil de la Vie Sociale ont été élus. En effet d'un mandat de 3 ans, celui-ci est arrivé à échéance fin 2022. C'est une instance obligatoire au sein des résidences autonomie comme c'est aussi le cas dans les EHPAD. C'est un lieu d'expression qui permet aux résidents,

familles, de communiquer et d'échanger sur le fonctionnement de la résidence. Le nombre de réunion est de 3 par an. Les familles, les résidents et le personnel y sont représentés.

Sensibilisation au risque incendie

Une manœuvre du Centre d'incendie et de secours (CIS) Les Landes de Bouillé-Loretz a eu lieu samedi 14 octobre 2023.

Avant le service du dîner, l'alarme s'est mise à retentir, à la grande surprise des résidents qui ont rapidement compris qu'il s'agissait d'une manœuvre.

Quelques-uns ont alors émis des réserves pour sortir de leur appartement, mais finalement tous ont gagné les deux points de regroupement à l'extérieur. Cet exercice incendie doit être organisé chaque année.



FAITS MARQUANTS

Les résidents en quelques chiffres

Cette année 2023 a été marquée par un taux de remplissage d'activité quasiment à 94,5 %,

En 2023, 2 nouveaux résidents ont été accueillis à la MARPA (2 femmes) de la Communauté de Communes du Thouarsais.

Une d'elle est restée pour une période de convalescence en temporaire pour 2 mois

La moyenne d'âge de l'année est de : 84 ans
26 personnes ont été accueillies (20 femmes et 6 hommes)



RÉSIDENCE AUTONOMIE LES CERISIERS BLANCS

Le taux d'occupation est satisfaisant avec un taux de 94,5% (92 % en 2022). Le taux d'occupation du logement temporaire a légèrement augmenté en passant de 42 % (en 2022) à 59 %.

Le nombre de repas confectionnés et servis sur place s'élève à 14428 repas (soit une augmentation de 2724 repas).

5 résidents ont quitté la structure en 2023 :

- 1 pour convenance personnelle
- 1 décès
- 3 ont été réorientés en EHPAD (Oiron, La salle de Vihiers et Argentonnay)

Le personnel :

2 nouveaux agents assurent actuellement les remplacements d'un congé de maternité et un arrêt maladie

La résidence a été en sous effectif en fin d'année suite à des arrêts de travail. Une organisation exceptionnelle d'astreinte a pu être mise en place en journée sur un temps court pour assurer la continuité de service auprès des résidents

Questionnaires de satisfaction

Les questionnaires ont été complétés en entretien individuel avec une stagiaire chez 20 résidents de la MARPA, les 6 et 7 novembre 2023.

Les repas :

A l'unanimité, les résidents sont satisfaits de la qualité

des repas. Ils trouvent les repas variés et bon. Dans l'ensemble (90%), ils ont assez en quantité, voir trop parfois.

Les animations :

90 % des résidents participent aux différentes animations. Ils sont satisfaits à 67 % du planning d'animation, 28% sont très satisfaits.

Dans l'ensemble, les horaires, la communication et l'affichage des animations sont très satisfaisant. Il faudrait en revanche écrire les jours de la semaine sur le planning mensuel.

Les animations apportent en majorité de la distraction, de l'occupation et du bien-être aux résidents. En plus petite minorité, ils apprécient avoir de la compagnie, mener une réflexion, se détendre, faire de l'activité physique et se rendre utile.

Le personnel de la MARPA :

Chez 90 à 95 % des résidents, le personnel est à l'écoute, aimable, disponible et respectueux.

La sécurité :

100 % des résidents se sentent en sécurité la journée. 15 % (3 personnes) ne s'y sentent pas la nuit, car il n'y a pas de personnel.

En ce qui concerne le collier téléassistance, 70 % ne le porte pas, 58 % d'entre eux, le laisse sur la table de nuit. Deux personnes ne le portent plus, car il est trop sensible et se déclenche par erreur.

OBJECTIFS 2024

- Evaluation de la résidence avec le cabinet de l'APAVE
C'est une évaluation obligatoire pour renouveler l'autorisation de fonctionnement de la résidence. Elle a pour objectifs d'évaluer les qualités des prestations du service. Il s'agira de prendre en compte les nouvelles recommandations afin d'améliorer, renforcer et garantir la qualité de vie des résidents.
- Financer un tableau d'affichage dynamique pour les animations avec une demande de subvention auprès de la CARSAT



VILLAGE RETRAITE

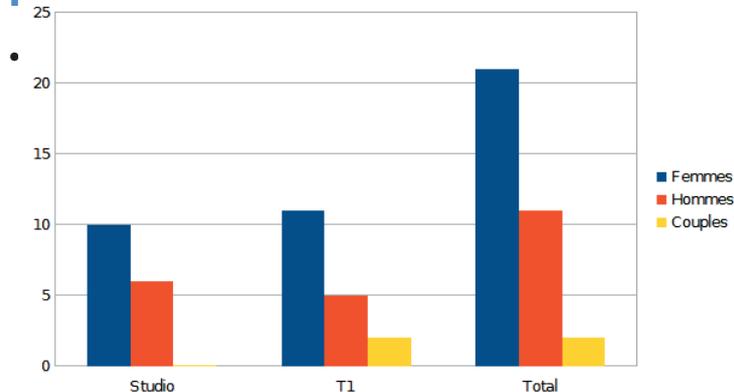
Le village retraite compte 34 logements répartis sur 2 espaces appelés communément ancien village retraite avec 20 studios et nouveau village retraite avec 14 T1.

OBJECTIFS DE L'ANNÉE

Un des logements inoccupés du village retraite a pu accueillir des formations destinées aux aides à domicile pour l'utilisation du matériel spécifique (lève malade...).

Le nouveau Village Retraite nécessite également des investissements, notamment des travaux de rafraîchissement.

FAITS MARQUANTS



→ Répartition des locataires

La majorité des locataires a plus de 80 ans. Leur autonomie diminue et ils font appel aux services d'aide à domicile et portage de repas.

En 2023, 4 locataires sont partis pour des établissements plus adaptés.

La liste d'attente s'étend à 34 inscriptions, sans compter les demandes urgentes sans poursuite d'inscription.

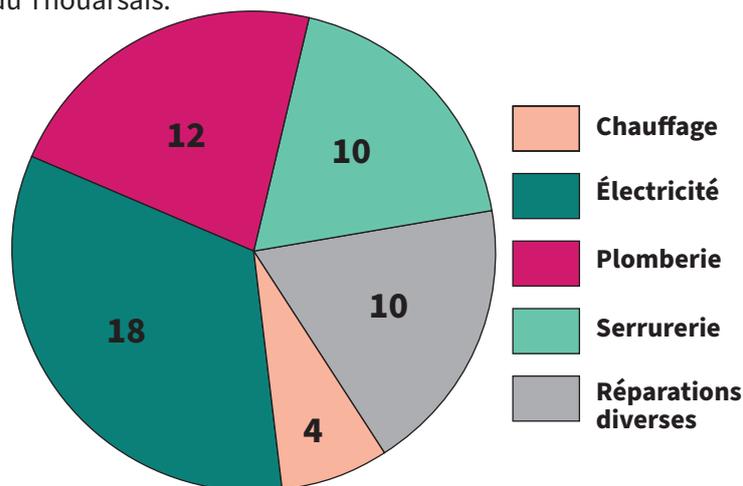
Parmi ces inscriptions seules 7 personnes demandent un studio.

Aussi, ces inscriptions sont réalisées en prévision d'un manque d'autonomie et, quand un logement se libère, les inscrits ne sont pas prêts pour

déménager dans les logements du village retraite.

Les locations des garages en 2023 représentent une moyenne de 4 garages sur 8.

- 4 sont loués par des particuliers, dont 3 locataires du Village retraite.
- 2 sont à la disposition de la Communauté de Communes du Thouarsais.



→ Répartition des interventions des services techniques

- 2 sont utilisés par l'EHPAD de Saint-Varent
- 54 interventions des services techniques auxquelles s'ajoutent les interventions des services Espaces Verts : tonte des gazons, débroussaillage, taille des arbustes, tronçonnage, aménagements paysagers etc. Certaines petites pannes sont contrôlées afin de ne pas faire intervenir inutilement les services techniques.

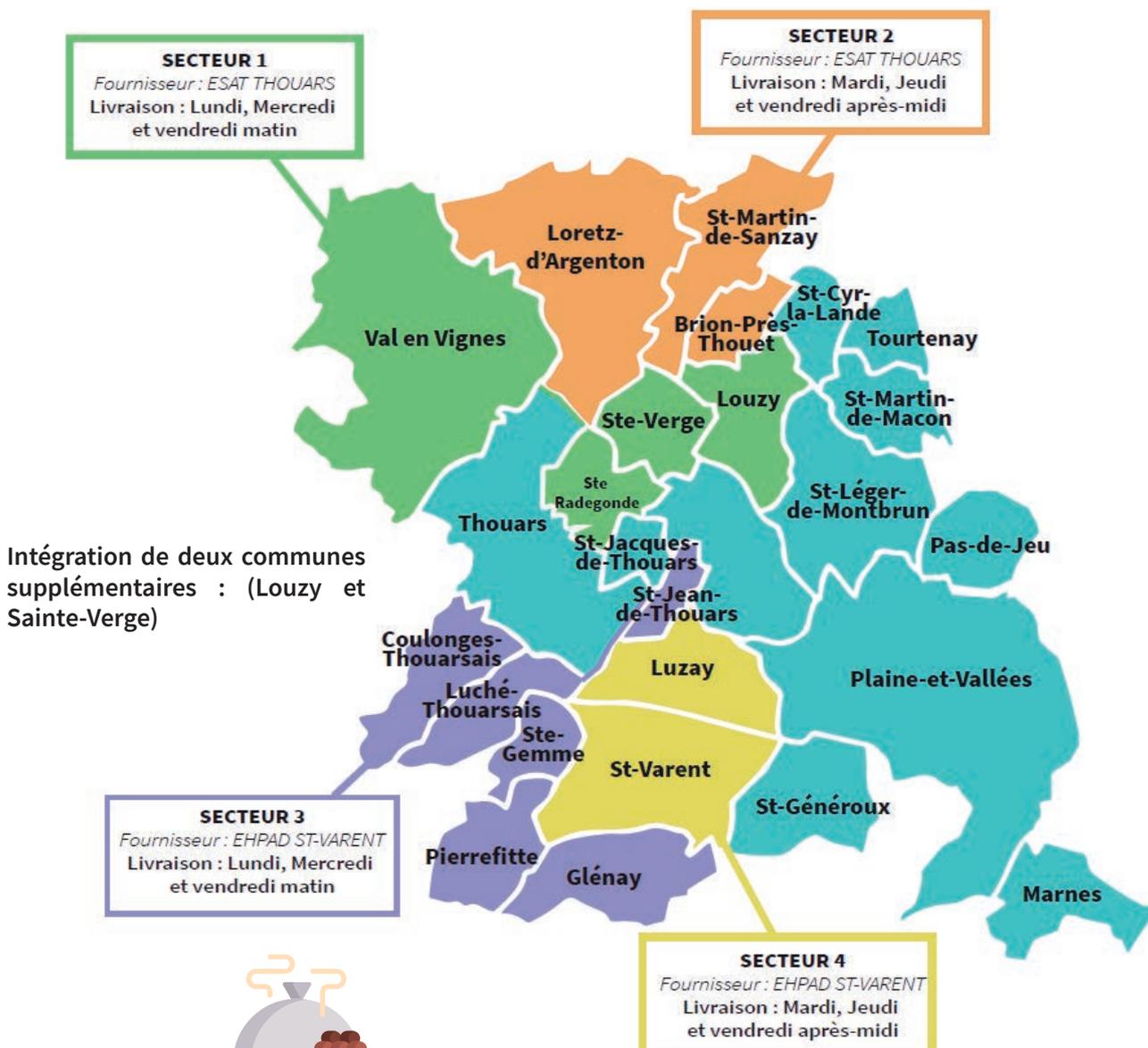
OBJECTIFS 2024

- Changement des antennes de télévision pour les logements du nouveau Village Retraite.
- Le projet de vente des logements et garages avance et la cession est effectivement prévue fin 2024.

PORTAGE DE REPAS

OBJECTIFS DE L'ANNÉE

Ce service permet aux bénéficiaires de pallier une perte d'autonomie liée à l'âge principalement ou au handicap . Il contribue, avec les aides à domicile, à retarder le départ en structure et facilite le maintien à domicile. Il répond également de manière temporaire à un besoin lors d'un retour d'hospitalisation ou de convalescence notamment. La moyenne d'âge des bénéficiaires reste constante par rapport aux autres années, autour de 82 ans. Le plus jeune usager a 54 ans, la plus âgée 100 ans. Près de la moitié a entre 80 et 90 ans. Le plus ancien inscrit est un usager livré depuis 1993.



PORTAGE DE REPAS

FAITS MARQUANTS

A la suite de l'arrêt du Portage de Repas de Sainte-Verge, qui desservait également Louzy, ces 2 communes sont désormais desservies par le service Portage de la Communauté de Communes du Thouarsais.

Les repas des secteurs 1 et 2 sont fournis par l'ESAT de Pompois. Ceux des secteurs 3 et 4 par l'EHPAD de Saint-Varent.

Cette intégration a permis d'augmenter le nombre de bénéficiaires et de repas livrés. (voir tableau ci-dessous).

2021	2022	2023
22012	16562	17421

→ Nombre de repas annuels

• Arrêt de la livraison du repas du soir

Dans le cadre du renouvellement du marché, la Communauté de Communes du Thouarsais a décidé l'arrêt des repas soirs au regard de la faible demande.

• Modification des tournées

Les tournées se font maintenant le lundi, mercredi et vendredi matin pour le secteur 1 et 3, et le lundi, mercredi et vendredi après-midi pour le secteur 2 et 4.

• Communication

Avec le concours du service communication de la Communauté de Communes du Thouarsais, l'édition de flyers permet de faire connaître le service auprès d'un public plus large.



OBJECTIFS 2024

- Poursuivre la communication : publicité sur les véhicules, distribution des flyers
- Mettre en place un contrat de prestation permettant de contractualiser le service avec les usagers
- Renouvellement du marché de location des véhicules frigorifiques

COMM' GÉNÉRATION'S

OBJECTIFS DE L'ANNÉE

- Continuer à développer les actions collectives et ainsi réduire les actions individuelles
- Motiver les personnes à participer aux animations
- Continuer les interventions via ESA (Équipe Spécialisée Alzheimer) et mettre à profit leur formation d'ASG (Assistant Soins en Gériatrie)
- Renouveler les demandes d'aides financières

FAITS MARQUANTS

- 641 visites ont été effectuées aux domiciles des seniors et personnes du troisième âge, soit une moyenne mensuelle de 53 VAD.

Sont inclus dans les 641 VAD, 51 regroupements (domiciles, temps marche, tiers-lieu).

- Interventions E.S.A 11 interventions pour protocole de soins sur une durée de 15 visites pour chaque intervention.
- Atelier Capucins : 12 ateliers ont eu lieu de juillet à décembre 2023 comprenant 63 participants au total.

➤ **Animations collectives : des animations en groupe pour maintenir le lien social**

Animations annuelles	Nombre de 1/2 journées d'animations	Nombre de participation sur l'année
Ateliers remue-méninges	38	238
Corps en éveil	21	192
Repas intergénérationnel	9	78
Animations collective	69	1127
total	137	1635

En raison de l'absence d'un agent, les animations ont dû être repensées afin de permettre à tous les seniors du territoire de participer. Le territoire a été divisé en 2 et les animations ont été proposées pour ces 2 parties du territoire. 723 participants ont participé aux animations.

➤ **Constat**

Les personnes ont perdu en autonomie et ont du mal à se déplacer seul. Des regroupements marches ont été mis en place pour leur permettre d'avoir une activité physique en toute sécurité et accompagnée.

Les animations variées permettent aux personnes retraitées de choisir les animations selon leurs goûts, leur envies et leur autonomie.

➤ **Coordination et partenariats**

L'action « repas partagés » mise en place en 2017 en collaboration avec le Centre SocioCultuel du Saint-Varentais a repris depuis fin 2021. Cette action est organisée dans les communes de Pierrefitte, Glenay, Luché-Thouarsais, Saint-Varent, Coulonges Thouarsais, Sainte Gemme et Luzay. Des actions se sont développées avec le Centre SocioCultuel de Saint-Varent avec des rencontres intergénérationnelles Co-animation avec l'Association Gériatrique et la MSA du réseau de bénévoles visiteurs à domicile.

Le réseau des animateurs permet la participation mutuelle des seniors et la création d'animations communes telles que le thé dansant

Les relations partenariales permettent un échange d'informations, une mutualisation des moyens et une coordination entre les services intervenant au domicile d'une personne.

OBJECTIFS 2024

- Continuer à développer les actions collectives et ainsi réduire les actions individuelles.
- Motiver les personnes à participer aux animations
- Continuer les interventions via ESA et mettre à profit leur formation d'ASG.
- Renouveler les demandes d'aides financières.

SSIAD SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

OBJECTIFS DE L'ANNÉE

- Mettre en place la 7ème tournée pour répondre à l'augmentation des lits à 42
- Favoriser les liens des aides soignantes des deux secteurs

FAITS MARQUANTS

- Formations « technique de relaxation pour la personne âgée » organisée par la MARPA
- Formation journée de prévention sur les TMS en septembre 2023

Taux d'activité globale à 80 % sur l'année.

- Période estivale compliquée : en termes de ressources humaines

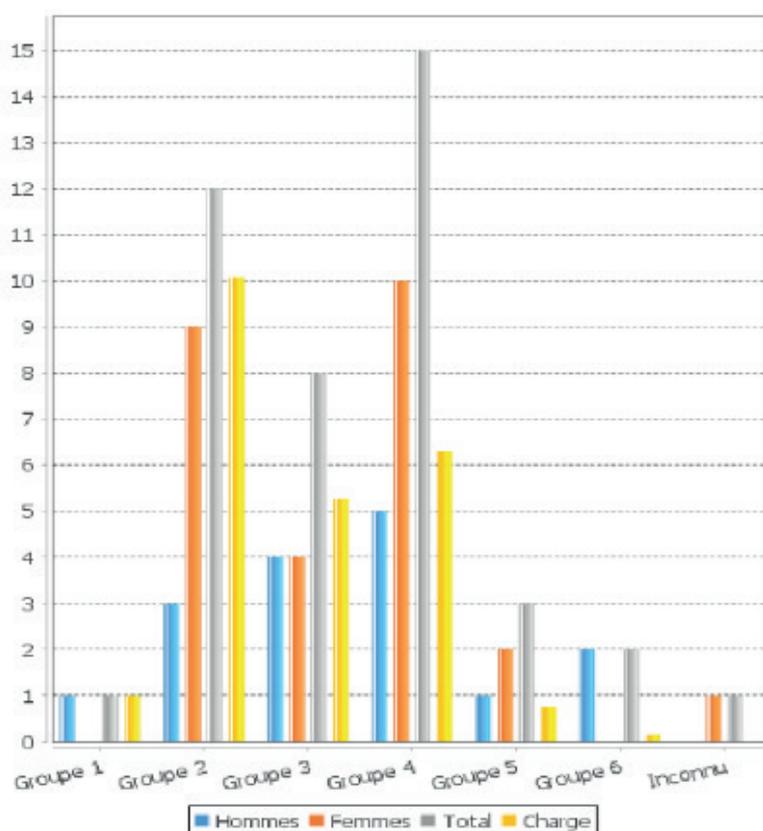
à partir de septembre 2023, mise en place des APP Analyse de la pratique

Le nombre de patients pris en charge sur l'année 2023 est de 60 personnes.

29 nouvelles personnes ont été admises sur l'année 2023.

24 usagers sont sortis du SSIAD sur l'année 2023 pour diverses raisons (décès, entrées en structure ou bien retour à l'autonomie qui nécessite l'arrêt des soins par le SSIAD).

L'âge moyen des usagers est de 80 ans .



→ *Tableau de répartition des GIR par sexe*

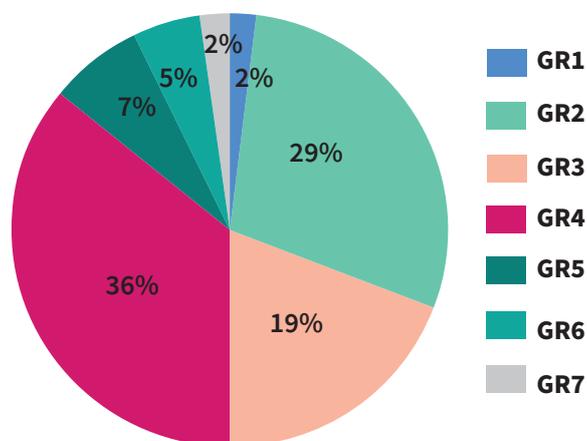
Sur l'année 2023, le SSIAD a pris principalement en charge les usagers de GIR 2, GIR 3, GIR 4.

GIR : Groupe Iso Ressource : se mesure grâce à la grille AGGIR (Autonomie Gérontologique groupe iso ressources). Cette grille permet d'évaluer le degré d'autonomie des personnes. Il existe 6 groupes iso-ressources : Du GIR 1 (personne très dépendantes) au GIR 6 (personnes autonomes).



SSIAD SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE

- **Gir 1** : Personne ayant perdu leur autonomie mentale, corporelle, locomotrice et sociale
- **Gir 2 : se sépare en 2 catégories :**
 - Celle dont les fonctions mentales sont altérées mais qui peut se déplacer
 - Celle qui est confinée au lit où au fauteuil mais ses fonctions intellectuelles ne sont pas totalement altérées
- **Gir 3** : Personne ayant conservé son autonomie mentale, partiellement sa capacité à se déplacer, mais qui a besoin quotidiennement et plusieurs fois par jour d'être aidée pour son autonomie corporelle
- **Gir 4** : Personne qui n'assume pas seule son transfert mais qui 1 fois levée, peut se déplacer seule dans son logement
- **Gir 5** : Personne qui a besoin d'une aide partielle pour la toilette la préparation des repas et le ménage
- **Gir 6** : Personne n'ayant pas perdu son autonomie pour les actes essentiels de la vie courante



OBJECTIFS 2024

- Renforcer la collaboration IDEC et AS : visites à domicile, transmissions régulières sur les usagers, réunions d'équipe
- Continuer la collaboration IDEC et l'assistante administrative pour la planification des tournées, adapter un planning mensuel pour les aides-soignantes en tenant compte des aléas réguliers des absences pour différents motifs : arrêt de travail, congés, formations, repos dans le cadre des temps partiels et suite aux weekends travaillés par les aides-soignantes
- Organisation d'une 7eme tournée suite à l'augmentation des lits à 42.
- Consolider les liens des AS entre les 2 secteurs. En travaillant en partenariat pour les remplacements et avoir 2 moments de convivialité dans l'année (restaurants)
- Continuer à amener chaque aide-soignante à s'inscrire dans un temps de formation sur l'année pour lui permettre d'enrichir ses connaissances et d'améliorer sa pratique
- Faire évoluer par l'IDEC la formation manutention pour les AD



SAD SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

FAITS MARQUANTS

- Baisse des heures de prestations en lien avec la difficulté de recrutement, les nouveaux barèmes des financeurs, les nouveaux tarifs SAAD en lien avec la déshabilitation du Département.
- 2ème vague de revalorisation des heures contrat.
- Mise en place des rencontres semestrielles des coordinatrices de secteur de l'ensemble des CIAS 79 pour une analyse des pratiques.
- Travail effectif sur la régularisation des impayés usagers et caisses.

TABLEAU DE BORD SSAD 2023

→ Heures enregistrées prestations bénéficiaires (décompté ménage CCAS et Cersay)

Sec-teur	AP	Dec.2022	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Année
Sud	1	1658	1678	1423	1587.75	1439.5	1558.75	1542	1445	1749.25	1479	1492	1435.25	1401.5	18230.75
	2	1800	1957	1876	1990	1746.25	1747.5	1724	1755	1734.75	1660.75	1824.25	1888	1872	21774.75
	Sous-total	3458	3635	3299	3578	3186	3306	3265	3200	3484	3140	3316	3323	3274	40006
	% évolution			-9.2%	8.4%	-11%	3.8%	1.2%	-2%	8.9%	-9.9%	5.6%	0.2%	-1.5%	
Nord	3	1713	1692	17345	1838.5	1643.75	1740	1717	1644	1413	1581.25	1532.5	1518	1498.75	19552.5
	4	1784	1737	1622	1794.25	1561.75	1539.5	1563	1433.25	1453.75	1327.75	1515	1463	1328.25	18338.5
	Sous-total	3497	3429	3356	3633	3206	3280	3280	3077	2867	2909	3048	2981	2827	37891
	% évolution			-2.1%	8.2%	-11.8%	2.3%	0.0%	-6.2%	-6.8%	1.5%	4.8%	-2.2%	-5.2%	
TOTAL	Nbre d'heures	6955	7064	6655	7211	6391	6586	6545	6277	6351	6049	6364	6304	6101	77897
	% évolution		1.9%	-5.8%	8.3%	-11.4%	3%	-0.6%	-4.1%	1.2%	-4.8%	5.2%	-0.9%	-3.2%	77897

Moyenne/mois 6491

→ Nombre d'Auxiliaire de vie et aides à domicile/mois

Sec-teur	AP	Dec.2022	Jan- vier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Année
Sud	1	18	17	15	16	17	17	17	17	19	17	16	15	16	199
	2	21	19	19	19	20	19	18	20	20	19	20	20	21	234
	Sous-total	39	36	34	35	37	36	35	37	39	36	36	35	37	433
Nord	3	18	18	19	18	17	18	17	18	18	16	15	15	15	204
	4	21	22	21	21	19	19	18	21	21	20	20	19	16	237
	Sous-total	39	40	40	39	36	37	35	39	39	36	35	34	31	441
TOTAL	Nbre d'heures	78	76	74	74	73	73	70	76	78	72	71	69	69	874

Moyenne/mois

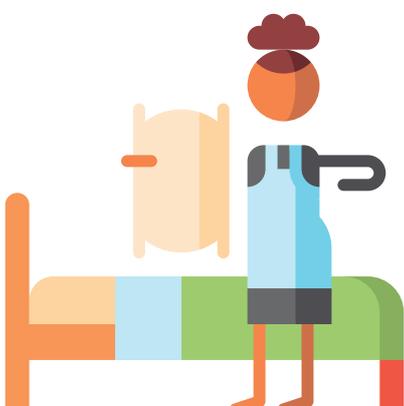
SAD SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

↳ Usagers

Sec-teur	AP	Dec.2022	Jan-vier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Année
Sud	1	131	130	123	125	128	126	126	126	123	120	121	131	132	1511
	2	137	134	135	140	135	129	129	129	127	127	130	127	129	1571
	Sous-total	268	264	258	265	263	255	255	255	250	247	251	258	261	3082
Nord	3	126	126	131	129	125	125	121	120	115	117	121	122	124	1474
	4	108	103	100	105	104	101	99	101	92	95	9	94	92	1180
	Sous-total	234	329	231	234	229	224	220	221	207	212	215	216	216	2654
TOTAL	Nbre d'heures	502	493	489	499	492	479	475	476	457	459	466	474	477	5736
<i>Moyenne/mois</i>															478

OBJECTIFS 2024

- Réorganisation du pôle afin de permettre une meilleure distribution des missions administratives afin de redonner du sens aux postes en difficulté ce qui permettra de renforcer la cohésion d'équipe et le bien-être au travail
- Phase opérationnelle des classeurs de transmission ce qui permettra de favoriser la communication entre aides à domicile/usagers et familles
- Réalisation d'un rétroplanning afin d'anticiper et d'optimiser la mise en œuvre des entretiens professionnels individuels.
- Mise en place d'actions pour augmenter l'activité du service



PÔLE PETITE ENFANCE

MULTI ACCUEIL JARDIN D'ENFANTS MICRO-CRÈCHE

INTRODUCTION

Pour rappel le multi-accueil désormais dénommé Grande Crèche dispose de 40 places réparties en 3 groupes (Marmottes, Déménageurs, Artistes), le jardin d'enfants de 22 places, la micro-crèche de 10 places.

L'ACCUEIL DES ENFANTS

Au total 179 enfants ont été accueillis en 2023. 94% d'entre eux sont affiliés au Régime Général (CAF)

	Accueil régulier			Accueil occasionnel dont dépannages			Accueil d'urgence		
	Grande Crèche	Jardin d'enfants	Micro Crèche	Grande Crèche	Jardin d'enfants	Micro Crèche	Grande Crèche	Jardin d'enfants	Micro Crèche
2021	56	34	13	28	32	10	20	5	3
2022	57	45	10	29	24	13	6	6	3
2023	56	41	16	30	35	5	5	6	4

	Grande Crèche	Jardin d'enfants	Micro Crèche	TOTAL
2021	104	71	26	201
2022	92	75	26	193
2023	91	82	25	198

→ Nombre d'inscriptions

On observe depuis 2021 une stabilisation globale du nombre d'enfants accueillis

→ Nombre d'inscriptions

	Heures réalisées			Heures facturées			Taux de facturation		
	Grande Crèche	Jardin d'enfants	Micro Crèche	Grande Crèche	Jardin d'enfants	Micro Crèche	Grande Crèche	Jardin d'enfants	Micro Crèche
2021	46 657 H	25 493 H	11 686 H	48 585 H	27 160 H	12 545 H	104.13%	106.54%	107.36%
2022	53 447 H	28 700 H	14 715 H	55 541 H	31 666 H	15 702 H	103.92%	110.34%	106.71%
2023	56 82 H	27 874 H	15 034 H	57 656 H	29 766 H	15 538 H	102.81%	106.79%	103.35%

→ Heures réalisées et facturées

Cette année encore le taux de facturation est meilleur que celui des années passées et est conforme à la demande de la CAF (inférieur à 107%).

Pour y parvenir, certaines familles sont invitées à revoir leur contrat pour qu'il corresponde plus à leurs besoins. Nous encourageons les contrats au trimestre pour les familles qui n'ont pas de planning régulier.

PÔLE PETITE ENFANCE

MULTI ACCUEIL JARDIN D'ENFANTS MICRO-CRÈCHE

Communes	Nombre d'enfants	Nombre d'heures
Airvault	4	1714 H
Brion près Thouet	6	4233.5 H
Coulonges thouarsais	1	46 H
Glénay	2	436 H
Loretz d'Argenton	9	5 202 H
Louzy	4	2 236 H
Luzay	1	30.5 H
Plaine et Vallées	3	1 692 H
Saint Cyr la Lande	2	1 842.5 H
Sainte Gemme	1	478 H
Saint Jacques de Thouars	4	2 668 H
Saint Jean de Thouars	6	2 934.5 H
Saint Léger de Montbrun	8	3 146 H
Saint Martin de Macon	6	2 649.35H
Saint Martin de Sansay	1	205.5H
Sainte Radegonde	1	16,50 H
Saint Varent	5	3 205 H
Sainte Verge	8	6 058.5 H
Thouars	101 (11 Mauzé-Thouarsais)	55 866 H
Val en Vignes	6	4 327.5 H

→ Origine géographique des enfants



PÔLE PETITE ENFANCE

MULTI ACCUEIL JARDIN D'ENFANTS MICRO-CRÈCHE

LES FAMILLES DANS LA STRUCTURE

Le tarif journalier est calculé selon le barème CAF, en fonction des ressources et de la composition du foyer. La tarification Psu complète les participations familiales.

Plus les revenus de la famille sont faibles, plus la prestation versée par la Caf est importante. Ceci favorise l'accessibilité à tous et la mixité sociale au sein des Etablissements d'accueil du jeune enfant (Eaje).

	2023	2022	2021
TARIF < 1€	66 (36,8 %)	59 (34,7 %)	48 (31,7 %)
TARIF < 1€	64 (35,7 %)	64 (37,6 %)	57 (37,7 %)
2€ < TARIF < 3€	39 (21,7 %)	30 (17,6 %)	130 (19,8 %)
TARIF > 3€	11 (6,1 %)	17 (10 %)	15 (9,9 %)
TOTAL	179 familles	170 familles	151 familles

De ce fait le pourcentage de familles sous le seuil de pauvreté défini par la CAF (tarif < 1€) augmente encore à 36,8 % des familles. Le tarif horaire moyen en 2023 est de 1,59€ de l'heure.



→ Participation familiale et tarif horaire

	Grande Crèche	Jardin d'enfants	Micro Crèche
2021	59,79 %	63,68 %	60,70 %
2022	69,2 %	71,05 %	76,29 %
2023	67,84 %	67,52 %	74,49 %

Les taux d'occupation chutent légèrement par rapport à 2022. Malgré des épisodes d'épidémies en février, novembre et décembre faisant baisser celui-ci ; les mois d'été ont pu compenser du fait d'accueils de dépannage, mais le nombre de demandes d'accueil peut aussi expliquer cela est-ce l'amorce annoncée de la chute du taux de natalité ?

→ Taux d'occupation

L'ORGANISATION DE LA STRUCTURE

• Partenariats

De nouveaux partenariats ont pu se mettre en place en 2023 en plus de ceux déjà existants.

Le guichet unique permet toujours de fluidifier le parcours des familles en recherche d'un mode d'accueil. Il permet d'homogénéiser les modalités d'accueil des familles tout en gardant la spécificité de chaque structure.

PÔLE PETITE ENFANCE



MULTI ACCUEIL JARDIN D'ENFANTS MICRO-CRÈCHE

Le Conseil Départemental est plus que jamais un partenaire, puisqu'une convention a été reconduite en septembre. Celle-ci prévoit la réservation de 2 places au sein des structures du pôle pour l'accueil d'enfants dont les parents sont inscrits dans un parcours d'insertion professionnelle. Les travailleurs sociaux qui les suivent nous adressent une prescription et nous étudions la possibilité d'accueillir l'enfant sur une période déterminée en amont au Multi-accueil ou au Jardin d'Enfants. Cette convention prévoit le versement de 18 000€ annuel. Le travail partenarial avec les travailleurs sociaux du département subsiste toujours avec le suivi et l'accompagnement des familles d'enfants accueillis que ce soit avec les puéricultrices de secteur où les assistants sociaux. Des temps d'échanges spécifiques ont été organisés cette année.

Partenariat poursuivi également avec l'association Lire et Faire Lire où des bénévoles interviennent de façon régulière au sein de la structure afin de sensibiliser les enfants à la lecture, grâce à une approche différentes des livres et des histoires. Ces temps sont aussi proposés au Jardin d'enfants et aux assistantes maternelles.

Des ateliers yoga ont pu être aussi proposés aux plus grands, avec une approche de la pratique notamment en termes de retour au calme.

CONCLUSION

Comme nous l'avions évoqué l'an passé le mal-être exprimé des équipes a permis de mettre en œuvre un audit afin de :

- Déterminer ce qu'est un travail de qualité dans le domaine de la petite enfance et ce qui y contribue
- Permettre la transversalité entre les structures et comment mieux travailler ensemble
- Faire coexister, concilier exigences qualitatives, de service public et exigences financières

Des groupes de travail ont été mis en place dès début 2023 pour déterminer un plan d'actions à mettre en œuvre pour y parvenir. Ce travail doit permettre notamment la mise en œuvre de la très grande crèche. Cet enjeu organisationnel est lié notamment à la réforme des modes d'accueil d'août 2021, modifiant notamment les attendus bâtementaires à l'horizon 2026.



PÔLE PETITE ENFANCE



RELAIS PETITE ENFANCE - GUICHET UNIQUE

OBJECTIFS DE L'ANNÉE

- Poursuivre les ateliers d'éveil et développer les ateliers en itinérance
- Enrichir l'offre d'accueil individuel et collectif sur le territoire
- Permettre aux parents et futurs parents de réaliser un choix éclairé sur leur mode de garde

FAITS MARQUANTS

La convention avec le département et plus précisément son pôle insertion a été reconduite pour une année supplémentaire. L'objectif est d'allouer 2 places en crèches à destination du public bénéficiaire du RSA et étant en démarches professionnelles (emploi, permis de conduire, formation, ...).

Afin de soutenir la création de MAM sur le territoire, la communauté de commune du Thouarsais a créé un fond de concours. Cette subvention a pour objectif de développer la création de MAM et ainsi augmenter l'offre d'accueil individuel.

Le Guichet unique propose depuis janvier 2023, seulement 3 commissions d'admission pour les accueils en régulier. L'objectif étant d'examiner les dossiers déposés puis de réaliser une liste d'attente des dossiers refusés afin de permettre des entrées tout au long de l'année.

De plus, il a été mis en place des rendez-vous à destination des parents et futur parent, où sont exposés les deux modes de garde existants sur le territoire (individuel et collectif). L'objectif est que le public puisse faire un choix éclairé.

L'équipe du relais a été impactée par un effectif non-complet. Le service a donc poursuivi ses missions en priorisant. La priorité a été donnée au maintien des animations auprès des Assistants Maternels, aux rendez-vous avec les familles et à l'écriture du projet de fonctionnement.

Arrêt total de diffusion de liste « assistants maternels » auprès des familles. Chaque famille en recherche d'un mode de garde est dirigée vers les sites monenfant.fr et assmat79.

Ce sont 2 sites officiels gérés par la CAF et le Département. Ce sont les assistants maternels qui doivent mettre à jour leurs disponibilités régulièrement, ce qui facilite la recherche pour les parents.

QUELQUES CHIFFRES



128 d'assistants(es) maternels(les) agréés
(105 en activité, 399 places agréées théoriques)



51 ans de moyenne d'âge
(44% de +de 46ans → baisse considérable d'assistants-(es) maternels(les) sur les 10 prochaines années)



290 demandes d'accueil collectif traitées en commission d'admission
(135 acceptés)



3062 contacts avec familles
(recherche d'un mode d'accueil, le rôle d'employeur ou le contrat de travail, accompagnement à la parentalité, les ateliers collectifs)



51 ateliers d'éveil
(proposés aux assistants maternels sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes du Thouarsais)

OBJECTIFS 2024

- Poursuivre l'écriture du projet de service et le faire valider en juin 2024
- Permettre un fonctionnement de service optimal avec une équipe au complet
- Permettre l'ouverture de place supplémentaire dans l'accueil individuel

